



# L'ÉDITION SOUS PLUSIEURS FORMES DIFFÉRENTES FAÇONS DE PUBLIER

**AIG**  
éditions

# L'ÉDITION SOUS PLUSIEURS FORMES DIFFÉRENTES FAÇONS DE PUBLIER



Il y a plusieurs options qui sont offertes pour la publication de vos écrits. Les différents modes d'édition proposés peuvent présenter quelques désavantages accompagnés de plusieurs avantages pour la réalisation de la publication d'un projet littéraire. L'écrivain, l'auteur d'aujourd'hui a l'opportunité d'accéder plus facilement à un large éventail de possibilités de publier son livre, de voir son rêve se réaliser afin d'être visible auprès de son lecteur.

## *Pourquoi choisir différents modes d'édition!*

Afin de pouvoir garder vos droits d'auteur et ainsi accéder aux redevances complète de votre projet de livre. Une collaboration, un partenariat avec réviseur, correcteur, traducteur... est très envisageable. Il est tout à fait possible de combiner ses différentes façons de publication dans le processus d'édition de votre projet littéraire.

Que ce soit l'édition à compte d'auteur, l'édition dite traditionnelle ou bien l'autoédition vous y trouverez votre chemin pour satisfaire votre plume.

## **L'AUTOÉDITION :**

Ce mode d'édition est une des façons qui s'offre à vous pour vous donner l'opportunité de voir votre projet de livre édité, publié plus rapidement. En tant qu'auteur vous êtes la personne qui prend place à la gestion complète de votre projet de livre ainsi qu'aux frais relatifs dans le processus d'édition de votre livre. Les droits d'auteur vous appartiennent à 100 %. Vous êtes la personne qui effectue toutes les recherches de collaborateurs potentiels pour mener à bien votre projet, vous effectuez tous le travail d'édition et d'immatriculation d'entreprise au registraire des entreprises. Avec ce mode d'édition vous diminuez le délai pour la publication de votre livre et vous gardez le contrôle sur la production et sur la marge de profit sans intermédiaire. Toutefois il est plus difficile de faire partie du monde de la distribution de livres pour entrer en librairie. Vous êtes conférenciers, animateurs ce mode vous permettra de vendre vos livres plus facilement. Vous avez pris la décision de vous engagez dans le processus de gestion et de promotion de votre livre! Ainsi pour garder une entière liberté quant aux choix éditoriaux, pour exploiter un marché spécifique ou pour utiliser des méthodes commerciales inhabituelles.



## **L'ÉDITION TRADITIONNELLE :**

Vous procédez à l'envoi d'une lettre de présentation et de votre manuscrit à plusieurs maisons d'éditions et vous demeurez en attente d'une réponse favorable... À ce moment l'éditeur assume tous les frais reliés à la production de votre livre et devient le titulaire des droits d'auteur sur votre oeuvre dans une entente pour une durée déterminée avec signature de contrat d'édition. De plus votre manuscrit doit faire partie de leur politique éditoriale.



## L'ÉDITION À COMPTE D'AUTEUR :

Différentes possibilités s'offrent à vous en tant qu'auteur dans ce mode d'édition tout en conservant le plus important, votre droit d'auteur. Portez attention ici de ne pas confondre avec l'autoédition. Dans ce mode d'édition à compte d'auteur, l'auteur débourse les frais relatifs à l'impression, aux collaborateurs et à l'entreprise qui prend une bonne partie administrative et complète du processus d'édition de livres. Vous êtes en contrôle du nombre d'exemplaires de votre livres à éditer. Selon la maison d'édition à compte d'auteur certains services professionnels vous seront proposés.

En général leurs services couvrent :

- Lecture de votre manuscrit
- Saisie de texte
- Révision et correction du texte
- La conception graphique et l'infographie ; mise en page, mise en forme du texte
- Conception graphique de la jaquette de couverture
- L'attribution et demande du numéro d'ISBN
- Demande de catalogage avant impression
- Les formalités des devis d'impression
- La préparation des fichiers électroniques pour envoi chez l'imprimeur
- La vérification des bleus de l'imprimeur
- Le dépôt légal
- Possibilité de promotion, de vente de votre livre sur le site internet de la maison d'édition
- Possibilité de distribution de votre livre en librairie...
- Possibilité de lancement littéraire
- Possibilité d'une vitrine sur leur site internet
- Etc.



Dans le mode d'édition à compte d'auteur, vous retrouverez également ses différentes façons d'éditer votre livre. L'édition à la carte, à forfait, une entente de services avec des collaborateurs de préférence avec contrat. Pour les différents objectifs administratifs, d'infographie, de graphisme, de correction ou de révision de votre manuscrit. L'édition avec commanditaires, avec mécènes<sup>1</sup> pour financer votre projet de livre. L'édition à partage de risque, un investissement financier de l'auteur et de l'éditeur et les redevances sont répartis au prorata des investissements de chacun. Vous pouvez opter pour la coédition, c'est-à-dire une collaboration avec un ou plusieurs auteurs, afin de réaliser un collectif ou un tête-bêche... de cette façon chaque auteur investit un certain montant d'argent pour le partage des frais liés à l'édition du projet de livre.

Tandis que l'édition personnelle est davantage pour une publication sans l'aspect de gestion du ISBN, du catalogage avant impression, du dépôt légal. Une option favorable pour une étude de marché, une autobiographie afin de laisser en héritage à vos enfants. Ce qui est appelé l'édition hors circuit, vous est présenté pour la vente de vos livres à l'extérieur de la chaîne du livre et non en librairie. Sur internet, lors de vos conférences...

---

<sup>1</sup> Source: <https://www.messynonymes.com/mecene>

Vous préférez un mode d'édition financée. À ce moment l'éditeur finance sous forme de prêt tous le processus d'édition toutefois ce prêt doit être remboursé avec la vente de vos livres. L'édition limitée ou numérotée. Celle-ci vous permet de publier seulement un nombre limité d'exemplaires. L'édition à la pige comme les journalistes. Vendre à la pièce vos écrits à différents propriétaires de revues, magazines. Ceux-ci obtiennent ainsi un droit de première publication par la suite vous pouvez ainsi revendre vos textes, vos écrits autant de fois que vous le désirez. Vous pouvez choisir l'édition numérique. Cette formule d'édition est directement diffusé sur Internet en format ebook sous les différentes formes de fichiers électroniques : epub, version .PDF ou encore sur votre blog.



*Êtes-vous prêt à remettre votre manuscrit à une maison d'édition traditionnelle, à compte d'auteur ou bien vous lancez dans le processus d'autoédition ?*

La variante du processus d'édition entre les maisons d'édition à compte d'auteur, entre entreprises de services littéraires, d'impression peut différer. En tenant compte de la présentation de votre manuscrit toutefois il est préférable de prévoir entre deux à quatre, cinq mois et selon vos besoins au niveau de la révision linguistique, la conception graphique complète du livre, etc., pour la publication de votre livre.

Il est toujours souhaitable qu'un contrat de compte d'auteur soit rédigé et qu'il convienne aux deux parties; l'auteur demeure propriétaire de ses ouvrages, des droits des oeuvres à publier.

Selon votre choix du mode d'édition assurez-vous de bien lire votre contrat d'édition. Il est aussi préférable de faire un contrat de service professionnel avec toute personne : illustrateur, artiste, entreprise... avec lequel vous voulez soumettre votre manuscrit.



Bienvenue dans le monde de l'édition alternative,

*Vous aimeriez poursuivre la mise en valeur de votre manuscrit ?*

Lynda,  
Éditrice  
Services-conseils littéraires et artistiques

AIG éditions  
Ressources, collaboration et partenariat, pour accompagner et guider l'auteur.

---

Pour trouver plus d'informations vous pouvez consulter le site web de la BANQ au :  
<http://www.banq.qc.ca/accueil/>